



HÉBERGEMENT & RESTAURATION ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

1. TARIFS & RÈGLEMENTS

RAPPELS : le service de restauration scolaire est un service rendu aux utilisateurs en échange du **règlement préalable du repas**. En cas de difficultés financières, une demande d'aide du fonds social peut être faite par les familles (demande auprès de l'assistante sociale de l'établissement).

Les élèves utilisent leur carte PASS REGION pour l'accès au service de restauration :

- ✓ **INTERNES** : accès au self pour le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner et la nuitée.
Le règlement se fait, par internet sur le site du Lycée Claude Lebois, au cours du trimestre et à réception de la facture.
Attention : le forfait internat est calculé pour 5 jours et aucune remise (sauf périodes de stages) ne sera effectuée en fonction de l'emploi du temps ni de la date de fin des cours, l'internat restant ouvert jusqu'à la date des congés scolaires officiels.
- ✓ **DEMI-PENSIONNAIRES « AU REPAS »** : l'élève crédite son PASS REGION qui fonctionne tel un porte-monnaie électronique, d'une somme de son choix avec un **minimum de 20.00 €**.

Les tarifs internat et repas sont votés en Conseil d'Administration, le tarif peut être modifié au 1^{er} janvier de l'année scolaire en cours. Les augmentations éventuelles sont fixées pour l'année civile par arrêté de la Région Rhône-Alpes.

TARIFS (valables du 01/01/2024 au 31/12/2024)

- ✓ **INTERNAT** : janvier/mars : 476.50 €
avril/juillet : 466.00 €
septembre/décembre : 657.50 €
TOTAL : 1 600 €/an
- ✓ **REPAS** : 4.60 €
- Les familles **doivent créditer leur PASS REGION par Internet** depuis le site du Lycée (minimum 20.00 €) au moyen de codes d'accès personnels sécurisés remis aux élèves courant septembre.
- Les règlements par carte bancaire (minimum 20.00 €) se font également sur **une borne mise à disposition des élèves** à l'intendance, éventuellement par chèque bancaire libellé à l'ordre du Lycée Claude Lebois à la borne de l'intendance (minimum 20.00 €).
- Exceptionnellement en **espèces** (minimum 20.00 €) s'effectuant au bureau E011 du service intendance, **tous les matins de 7h30 à 10h15**.
- Les bornes fonctionnent aux heures d'ouverture de l'établissement, **soit tous les jours de 7h30 à 18h30**.
- Rechargement avant 10h30, pour 1 repas à partir de 12h00 quelque soit le mode de règlement.

2. ACCÈS A LA SALLE DE RESTAURATION

Tout usager du service doit être muni de son PASS REGION pour le passage au tourniquet du self et d'un crédit à minima d'1 repas. En cas d'oubli, celui-ci devra se rendre à l'intendance **avant 10h30** pour régulariser sa situation.

En cas de perte, l'élève devra obligatoirement avertir l'intendance et recommander un nouveau PASS REGION.

ATTENTION : tout élève n'ayant pas régularisé sa situation avant 12h00 auprès du service intendance, se verra refuser l'accès au self.

3. FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

- L'élève au repas quittant l'établissement peut faire l'appoint et acheter le nombre de repas nécessaires pour terminer l'année.
- Le reliquat d'une carte est utilisable l'année suivante si l'utilisateur est toujours dans l'établissement.
- En cas de reliquat, celui-ci sera **remboursé sur demande écrite de la famille accompagnée d'un RIB avant le 1^{er} juillet 2024.**

4. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX INTERNES

- Le PASS REGION permet l'accès au restaurant matin, midi et soir. Il est **IMPÉRATIF DE BADGER POUR LES TROIS REPAS.**
- L'élève interne qui a oublié sa carte chez lui au cours du week-end **ne pourra être admis au restaurant que sur autorisation écrite et exclusive de l'intendance.**
- L'internat est ouvert du lundi matin 8h00 au vendredi après midi 14h00 (pas d'accueil le dimanche soir).
- Le forfait journalier comprenant le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner et la nuitée, il ne sera pas possible de détailler le tarif même si l'un des services n'est pas utilisé par l'élève.
- Composition du trousseau (à fournir par l'élève) :
 - drap plat + drap housse + oreiller + taie d'oreiller (si besoin, un traversin peut-être proposé par l'établissement)
 - couette + housse de couette
 - serviettes de toilette
 - un cadenas pour l'armoire